

19 octobre 2020

Ce compte-rendu reprend des éléments de débats, il n'est pas exhaustif car certaines informations à caractère confidentiel ne peuvent être diffusées au moment de sa parution.

Présents : Laurence BÉRAUD-SCHMITT – Jean-Jacques BLANCHET – Élisabeth CAUBET – Pierre COMBROUX – Gilles DUPONT – Véronique ESCULIER – Mathieu LAFIS – Denis LE MORZADEC – Ivan LEROUX – Franck LEVASSEUR – Jacques PELHÂTRE – Bruno RISPAL – Olivier THOMAS – Raphaël THOMASSIN – Alexandre TOUSSAINT – Anne VALETOUX – Bertrand VAN NEDERVELDE – Sophie VERBRUGGHE

Excusés : Gabriel ANDREI – Myriam GIRET

Invitée : Christelle BOHOTINEANU

Le conseil prend le temps d'écouter un texte support du temps d'intériorisation qui est le communiqué de Mgr ULRICH.

1. APPROBATION DU COMPTE-RENDU DU CA PRÉCÉDENT

Le conseil valide le compte-rendu du CA du 16 septembre 2020.

2. L'ÉVALUATION DES ÉTABLISSEMENTS

Le président donne lecture (support à l'appui) du « Évaluation des EPLE » qui a été présenté à la Commission Permanente.

De nombreuses questions et remarques s'ensuivent :

- Les DD sont-ils bien au fait de l'affaire et s'en saisissent-ils ? Doit-on les sensibiliser ?
- Quelle articulation avec les visites de tutelles ?
- Qualité et formation des personnes qui participeront ?
- Il ne peut pas y avoir que des évaluateurs du public... Nécessité qu'il y ait des personnes du privé.
- Aurons-nous la possibilité de refuser « des membres de l'équipe » ?
- Rappel des nombreuses visites ou vérifications (procédé Qualiopi, lycée des métiers, visite de tutelle...)
- Un certain nombre de collègues sont interpellés, voire inquiets.
- Quid des données financières ?
- À rapprocher des moyens octroyés aux établissements publics...
- Si c'était une simple visite pour voir comment fonctionne l'Enseignement Catholique : plutôt favorable.
- Un pas supplémentaire vers l'intégration à l'enseignement public. Nous risquons « d'être administrés ».
- La question de la formation à cette évaluation est primordiale.
- La position qui sera tenue par chaque rectorat. On craint qu'elle puisse être dans certains endroits éloignée de l'intention dans la démarche du comité de l'évaluation.
- Le contexte n'est pas favorable dès lors que l'on déplore déjà un gros manque de transparence notamment sur les moyens.
- Évaluer nos établissements mais uniquement dans ce qui nous lie par contrat ; respect des programmes, suivi des élèves, d'autant que les données chiffrées leur sont connues.
- Ce qui concerne « notre stratégie » n'est pas du ressort du rectorat.
- Est-il envisagé que nous, chefs d'établissements privés, allions dans les établissements publics ?
- Quid des rapports d'évaluation ? Quelle communication ? à Qui ? N'y-a-t-il pas risque de retrouver sur les réseaux sociaux.
- En profiter pour évoquer la transparence à tous les étages ... (de nouveau par exemple sur les moyens).
- La place des parents qui sont aussi concernés dans les textes par cette évaluation.

La démarche du haut conseil de l'évaluation fait la démarche de venir vers nous.
Déclaration de la CP : Rien ne sera mis en place cette année. Si nous sommes sollicités : refuser
Anne VALETOUX représentera le Synadic au sein du groupe de travail réuni par le SGEC.

C'est bien l'établissement qui est évalué et en aucun cas le chef d'établissement.

3. RENCONTRES ANNUELLES DU SYNADIC

Gilles DUPONT a pris contact avec Michel QUINTON. Pas d'empêchement à ce jour mais des interrogations quant à la restauration

Nécessité de réduire à une seule journée ?? Le risque est que les adhérents ne se déplacent pas. Quel respect pour les intervenants ?

Des inquiétudes grandissantes ici et là.

De l'avis général, on tend plus vers une annulation.

Organiser des choses en région de sorte d'avoir un rendez-vous national Synadic avec un format identique. C'est aussi une occasion de redonner du poids à la mission des DRA.

À combiner éventuellement avec de la visio nationale. Une AGO à tenir pour le moins

Travailler à partir du questionnaire sur l'esprit du Synadic.

Une formule innovante à travailler.

Le groupe de pilotage se réunira en visio :

Laurence BÉRAUD-SCHMITT, Pierre COMBROUX, Franck LEVASSEUR, Bruno RISPAL, Alexandre TOUSSAINT, Sophie VERBRUGGHE, et Anne VALETOUX.

4. OUTILS NUMERIQUES

Retour de Jean-Jacques BLANCHET sur la réunion du groupe au sein duquel il représente le Synadic.

Au sein du collège employeur nous nous sommes engagés au développement et déploiement de l'outil Isidoor.

Les membres du CA (et les adhérents) sont invités à faire remonter les éventuelles difficultés à Jean-Jacques BLANCHET afin d'alimenter la réflexion et le travail du groupe.

5. SOCIAL

Accord en vue sur les formes contractuelles (CD2I, CDDU, CDIO, ...)

La CPPNI des 20 et 21 octobre travaillera sur les congés familiaux et autres autorisations d'absence.

Le Vice-président de la CPPNI (CFTC) a démissionné, il sera remplacé lors de la prochaine CPPNI des 20 et 21 octobre.

6. VALIDATION DE DRA-DD

Documents remis en séance.

Le CA valide les candidatures suivantes :

Candidatures DRA DD

- DD 56 : Loïc LE PICARD

Le conseil se termine à 17h00.

Anne VALETOUX
Secrétaire